

MINISTRE DE L'ADMINISTRATION
TERRITORIALE ET DE LA MOBILITE

SECRETARIAT GENERAL

DIRECTION GENERALE DES ETUDES
ET DES STATISTIQUES SECTORIELLES

DIRECTION DES STATISTIQUES
SECTORIELLES ET DE L'EVALUATION

BURKINA FASO

La Patrie ou la Mort, nous Vaincrons



Bulletin statistique trimestriel de l'Administration du Territoire et de la Mobilité T1 2026

Mai 2026

AVANT-PROPOS

Le Ministère de l'Administration Territoriale et de la Mobilité (MATM), dans le cadre de la mise en œuvre et du suivi de la politique du gouvernement en matière d'administration du territoire et de la mobilité élabore, à travers la Direction Générale des Etudes et des Statistiques Sectorielles (DGESS), des bulletins statistiques trimestriels qu'il met à la disposition des décideurs et autres utilisateurs de données.

Les données collectées portent essentiellement sur l'administration du territoire, la décentralisation, l'état civil, le transport, la météorologie, la prévention routière et la protection civile.

Ces informations infra annuelles donnent une appréciation périodique sur la situation de certains indicateurs clés du ministère. L'édition du premier numéro du bulletin statistique trimestriel d'informations de l'année 2026 poursuit un objectif de transparence et de redevabilité en fournissant aux différents acteurs, des données infra annuelles pour le suivi et l'évaluation des actions menées en faveur de l'Administration du territoire et de la mobilité.

La production statistique se présente comme un outil d'aide à la planification et l'élaboration des politiques publiques efficaces. C'est pourquoi j'exprime ma gratitude aux différents acteurs pour leurs contributions inestimables à la réalisation du présent document.

Conscient des possibles imperfections, j'invite tous les utilisateurs à formuler toutes critiques et suggestions pouvant contribuer à l'amélioration des prochaines éditions.

J'ose croire que ce bulletin pourra répondre aux attentes des utilisateurs et constituera un instrument de prise de décisions et d'amélioration des connaissances dans le secteur de l'Administration territoriale et de la mobilité.

Le Ministre d'Etat, Ministre de
l'Administration Territoriale et de la Mobilité



Emile ZERBO
Magistrat
Officier de l'Ordre de l'Etalon

Sigles et Abréviations

A

ADCT : Agence Nationale d'Appui au Développement des Collectivités Territoriales

ANAC : Agence Nationale de l'Aviation Civile

ANAM-BF : Agence Nationale de la Météorologie du Burkina Faso

B

BNSP : Brigade Nationale de Sapeurs-Pompiers

C

CBC : Conseil Burkinabè des Chargeurs

CCA : Chef de Circonscription Administrative

CCVA : Centre de Contrôle des Véhicules Automobiles

CNS : Conseil National de la Statistique

CT : Collectivité Territoriale

D

DGAT : Direction Générale de l'Administration du Territoire

DGESS : Direction Générale des Etudes et des Statistiques Sectorielles

DGMEC : Direction Générale de la Modernisation de l'Etat Civil

DGTTM : Direction Générale des Transports Terrestres et Maritimes

DSSE : Direction des Statistiques Sectorielles et de l'Evaluation

K

km : Kilomètre

km/h : Kilomètre par heure

M

MATM : Ministère de l'Administration Territoriale et de la Mobilité

N

Na : Non applicable

O

ONG : Organisation Non Gouvernementale

S

SOTRACO : Société de Transport en Commun

T

T1 2026 : Premier trimestre de l'année 2026

T4 2025 : Quatrième trimestre de l'année 2025

Sommaire

AVANT-PROPOS.....	1
Sigles et Abréviations.....	3
Sommaire.....	4
Liste des tableaux.....	5
Liste des graphiques.....	6
Note méthodologique.....	7
I. ADMINISTRATION DU TERRITOIRE.....	8
II. DECENTRALISATION.....	10
III. ETAT CIVIL.....	12
IV. TRANSPORT ET MOBILITE.....	16
V. METEOROLOGIE.....	27
VI. PREVENTION ROUTIERE.....	28
VII. PROTECTION CIVILE.....	30
Glossaire.....	34

Liste des tableaux

Tableau 1 : Nombre de dossiers de reconnaissance d'associations et de fondations enregistrés	8
Tableau 2 : Nombre d'actes de reconnaissance d'associations et de fondations délivrés	8
Tableau 3 : Nombre d'associations et de fondations suspendues ou révoquées	9
Tableau 4 : Nombre de projets des CT sur financement de l'ADCT réceptionnés provisoirement par région	10
Tableau 5 : Appui à la formulation et à la mise en œuvre des projets des CT par région.....	11
Tableau 6 : Répartition du nombre de naissances enregistrées dans les centres d'état civil dans les délais légaux de deux mois par région.....	12
Tableau 7 : Nombre de décès enregistrés dans les centres d'état civil dans les délais légaux de deux mois par région.....	14
Tableau 8 : Nombre de mariages monogamiques et polygamiques célébrés à l'état civil par région	15
Tableau 9 : Evolution du nombre de véhicules automobiles, remorques et semi-remorques immatriculés par type	16
Tableau 10 : Nombre d'engins à deux roues et trois roues immatriculés.....	17
Tableau 11 : Nombre de véhicules importés.....	17
Tableau 12 : Importations routières de marchandises par axe d'échange (en tonnes)	17
Tableau 13 : Exportations routières de marchandises par axe d'échange (en tonnes).....	19
Tableau 14 : Importations ferroviaires de marchandises par gare abritant les services pour les formalités (en tonnes).....	20
Tableau 15 : Exportations ferroviaires de marchandises par gare abritant les services pour les formalités (en tonnes).....	20
Tableau 16 : Nombre de passagers au départ et à l'arrivée des aéroports de Ouagadougou et de Bobo Dioulasso	21
Tableau 17 : Nombre de passagers transportés par tickets par la Société de transport en commun (SOTRACO).....	22
Tableau 18 : Nombre de passagers abonnés transportés par la SOTRACO par type	23
Tableau 19 : Distance commerciale de la SOTRACO par localité (en km)	24
Tableau 20 : Nombre de courses réalisées par localité par la SOTRACO.....	25
Tableau 21 : Nombre de places offertes par la SOTRACO (en milliers).....	26
Tableau 22 : Températures maximales et minimales moyennes trimestrielles, cumuls trimestriels de précipitations.....	27
Tableau 23 : Nombre de contrôles techniques réalisés dans les stations par localité.....	28
Tableau 24 : Nombre de contrôles techniques réalisés par type de contrôle	29
Tableau 25 : Nombre d'interventions de la Brigade Nationale de Sapeurs-Pompiers (BNSP) par compagnie.....	30
Tableau 26 : Nombre d'interventions de la Brigade Nationale de Sapeurs-Pompiers (BNSP) par nature	31
Tableau 27 : Actions préventives contre les risques d'incendies, de panique et d'accidents	32
Tableau 28 : Nombre de personnes formées en sécurité incendie et en secourisme	33

Liste des graphiques

Graphique 1 : Répartition du nombre de projets des CT sur financement de l'ADCT réceptionnés provisoirement par région.....	11
Graphique 3 : Répartition du nombre d'appuis à la formulation et à la mise en œuvre des projets des CT par région	12
Graphique 4 : Répartition du nombre de naissances enregistrées dans les centres d'état civil dans les délais légaux de deux mois par région et par sexe	13
Graphique 5 : Répartition du nombre de véhicules automobiles, remorques et semi-remorques immatriculés par type.....	16
Graphique 6 : Evolution des importations routières de marchandises par axe d'échange (en tonnes)	18
Graphique 7 : Evolution des exportations routières de marchandises par axe d'échange (en tonnes) .	19
Graphique 8 : Evolution des importations ferroviaires de marchandises par gare abritant les services pour les formalités (en tonnes)	20
Graphique 9 : Evolution des exportations ferroviaires de marchandises par gare abritant les services pour les formalités (en tonnes)	21
Graphique 10 : Répartition du nombre de passagers transportés par tickets par mois	22
Graphique 11 : Répartition du nombre de passagers abonnés transportés par la SOTRACO par mois	24
Graphique 12 Répartition de la distance commerciale de la SOTRACO par mois	25
Graphique 13 : Répartition du nombre de courses réalisées par localité par la SOTRACO par mois ...	26
Graphique 14 : Evolution du nombre de contrôles techniques réalisés dans les stations	29
Graphique 15 : Répartition des contrôles techniques par type	29
Graphique 16 : Répartition du nombre d'interventions de la Brigade Nationale de Sapeurs-Pompiers (BNSP) par mois.....	31
Graphique 17 : Répartition du nombre d'actions préventives contre les risques d'incendies, de panique et d'accidents par mois.....	32
Graphique 18 : Répartition du nombre de personnes formées en sécurité incendie et en secourisme par mois	33

Note méthodologique

L'élaboration de ce document s'est faite selon une démarche méthodologique rigoureuse et participative suivant cinq étapes :

- première étape : collecte des données auprès des structures à travers des canevas en versions physiques et électroniques ;
- deuxième étape : saisie et traitement des données recueillies par le personnel de la DGESS ;
- troisième étape : élaboration du projet du document ;
- quatrième étape : validation du document au cours d'un atelier de travail auquel ont pris part les structures concernées ;
- cinquième étape : diffusion du document sous forme physique et sur le site du Conseil National de la Statistique (CNS) : www.cns.bf

I. ADMINISTRATION DU TERRITOIRE

Tableau 1 : Nombre de dossiers de reconnaissance d'associations et de fondations enregistrés

Nature	T1 2026		T1 2025		Variation des dossiers reçus T1 2026/T1 2025	
	Reçues	Traités	Reçues	Reçues	Traités	
Associations ordinaires	354	354	505	789	789	-55,13
Associations étrangères	35	35	49	6	6	483,33
Fondations	0	0	5	14	14	-100,00
Syndicats	0	0	7	1	1	-100,00
ONG	Nd	Nd	Nd	29	29	Na
Associations reconnues d'utilité publique	0	0	0	0	0	Na
Total	389	389	566	839	839	-53,64

Source : Direction Générale de l'Administration du Territoire (DGAT)

NB : les ONG se retrouvent dans « Associations étrangères ». 3

Commentaire :

Au cours du premier trimestre de l'année 2026, la DGAT a reçu 389 dossiers de reconnaissance d'associations. La totalité de ces dossiers a fait l'objet de traitement.

Comparativement au quatrième trimestre de l'année précédente, le nombre de dossiers de reconnaissance d'associations et de fondations reçu est en baisse de 31,27 %.

Comparativement au premier trimestre de l'année 2025, ce nombre est en baisse 53,64 %.

Tableau 2 : Nombre d'actes de reconnaissance d'associations et de fondations délivrés

Nature	T1 2026	T1 2025	Variation T1 2026/T1 2025 (%)
Associations ordinaires	526	385	36,62
Associations étrangères	22	0	Na
Fondations	5	1	400,00
Syndicats	0	0	Na
Associations reconnues d'utilité publique	0	-	Na
Total	553	386	43,26

Source : Direction Générale de l'Administration du Territoire (DGAT)

Commentaire :

Au cours du premier trimestre de l'année 2026, le nombre d'actes de reconnaissance d'associations et de fondations délivrés est de 553.

Comparativement au premier trimestre de l'année 2025, ce chiffre connaît une hausse de 43,26 %.

Tableau 3 : Nombre d'associations et de fondations suspendues ou révoquées

Nature	T1 2026		T4 2025	
	Suspendues	Révoquées	Suspendues	Révoquées
Associations ordinaires	00	00	03	00
Associations étrangères	00	00	00	01
Fondations	00	00	00	00
Syndicats	01	00	00	00
ONG	00	00	00	00
Associations reconnues d'utilité publique	00	00	00	00
Total	01	00	03	01

Source : Direction Générale de l'Administration du Territoire (DGAT)

NB : ONG = Associations étrangères

Commentaire :

Au premier trimestre de l'année 2026, une association a fait l'objet de suspension tandis que le dernier trimestre a connu la suspension de 3 associations et une révocation.

II. DECENTRALISATION

Tableau 4 : Nombre de projets¹ des CT sur financement de l'ADCT réceptionnés provisoirement par région

Régions	T1 2026	T1 2025	Variation T1 2026/T1 2025 (%)
Bankui*	0	17	-100,00
Djôrô	2	11	-81,82
Goulmou*	2	14	-85,71
Guiriko	1	19	-94,74
Kadiogo	2	5	-60,00
Koulsé	3	28	-89,29
Liptako*	5	11	-54,55
Nakambé	0	18	-100,00
Nando	3	16	-81,25
Nazinon	2	13	-84,62
Oubri	1	11	-90,91
Tannounyan	2	0	Na
Yaadga	1	31	-96,77
TOTAL	24	194	-87,63

Source : Agence Nationale d'Appui au Développement des Collectivités Territoriales (ADCT)

* Les données de la région du Sourou sont prises en compte dans les données de la région des Bankui.

* Les données des régions de Sirba et de la Tapoa sont prises en compte dans les données de la région du Goulmou.

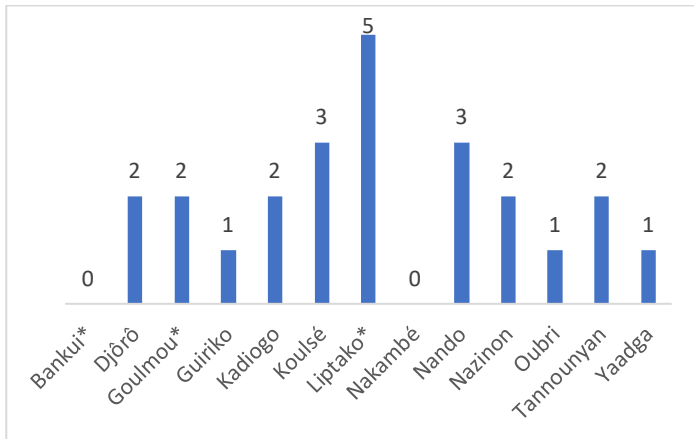
* Les données de la région du Soum sont prises en compte dans les données de la région du Liptako.

Commentaire :

Au cours du premier trimestre de l'année 2026, le nombre total de projets des CT sur financement de l'ADCT réceptionnés provisoirement est de 24. Ce nombre a baissé de 87,63 % comparativement au premier trimestre de l'année 2025, ce nombre connaît également une baisse

¹ Les projets des Collectivités territoriales concernent les réalisations d'Infrastructures (éducatives, sanitaires et administratives), d'Infrastructures marchandes et assimilées, d'Infrastructures socio-collectives générant de revenus ou ayant un certain retour sur investissement...

Graphique 1 : Répartition du nombre de projets des CT sur financement de l'ADCT réceptionnés provisoirement par région



Suivant la répartition du nombre de projets des CT sur financement de l'ADCT réceptionnés provisoirement par région, le Liptako s'illustre avec le plus grand nombre de projets (05) au cours du premier trimestre de l'année 2026.

Tableau 5 : Appui² à la formulation et à la mise en œuvre des projets des CT par région

Régions	T1 2026	T1 2025	Variation T1 2026/T1 2025 (%)
Bankui*	21	12	75,00
Djôrô	13	30	-56,67
Goulmou*	25	17	47,06
Guiriko	15	24	-37,50
Kadiogo	9	4	125,00
Koulsé	13	10	30,00
Liptako*	6	4	50,00
Nakambé	14	5	180,00
Nando	36	5	620,00
Nazinon	28	8	250,00
Oubri	10	3	233,33
Tannounyan	15	2	650,00
Yaadga	21	40	-47,50
TOTAL	226	164	37,80

Source : Agence Nationale d'Appui au Développement des Collectivités Territoriales (ADCT)

* Les données de la région du Sourou sont prises en compte dans les données de la région des Bankui.

* Les données des régions de Sirba et de la Tapoa sont prises en compte dans les données de la région du Goulmou.

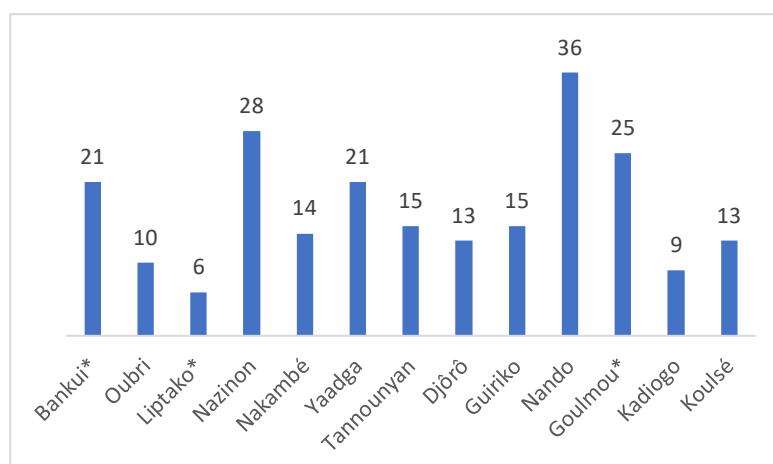
* Les données de la région du Soum sont prises en compte dans les données de la région du Liptako.

Commentaire :

Au cours du premier trimestre de l'année 2026, le nombre total d'appuis à la formulation et à la mise en œuvre des projets des CT est de 226. Ce nombre connaît une hausse de 37,80 % comparativement au premier trimestre de l'année 2025, ce nombre

² Assistance à l'identification et à la formulation des projets, Assistance au montage du dossier de projet, Assistance à la justification des dépenses (Pièces justificatives), autres appuis à la mise en œuvre...etc.

Graphique 2 : Répartition du nombre d'appuis à la formulation et à la mise en œuvre des projets des CT par région



Suivant la répartition du nombre d'appuis à la formulation et à la mise en œuvre des projets des CT par région, le Nando s'illustre avec le plus grand nombre d'appuis (36).

III. ETAT CIVIL

Tableau 6 : Répartition du nombre de naissances enregistrées dans les centres d'état civil dans les délais légaux de deux mois par région

Régions	Nombre de naissances féminines enregistrées dans les délais légaux	Nombre de naissances masculines enregistrées dans les délais légaux	T1 2026	T1 2025	Variation T1 2026/T1 2025 (%)
Bankui*	5 419	5 534	10 953	9 060	20,89
Djôrô	2 373	2 439	4 812	1 734	177,51
Goulmou*	2 613	2 686	5 299	5 210	1,71
Guiriko	11 350	12 362	23 712	13 360	77,49
Kadiogo	9 479	10 376	19 855 ³	13 835	43,51
Koulsé	4 770	5 132	9 902	8 372	18,28
Liptako*	1 162	1 310	2 472	3 439	-28,12
Nakambé	5 921	6 399	12 320	9 626	27,99
Nando	4 868	5 008	9 876	7 341	34,53
Nazinon	2 303	2 404	4 707	4 570	3,00
Oubri	4 687	4 928	9 615	7 911	21,54
Tannounyan	3 386	3 601	6 987	5 525	26,46
Yaadga	5 910	6 078	11 988	9 544	25,61
TOTAL	64 241	68 257	132 498	99 527	33,13

Source : Direction Générale de la Modernisation de l'Etat Civil (DGMEC)

* Les données de la région du Sourou sont prises en compte dans les données de la région des Bankui.

³ Il y a des données manquantes pour ce qui concerne les arrondissements 2, 5, 8 et 10 et la commune de Komki-Ipala. Les données de la commune de Tanghin-Dassouri ne sont pas parvenues.

* Les données des régions de Sirba et de la Tapoa sont prises en compte dans les données de la région du Goulmou.

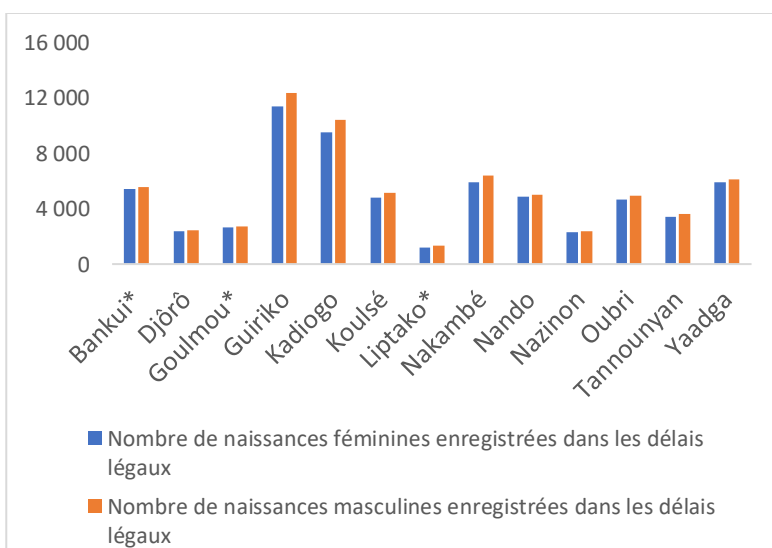
* Les données de la région du Soum sont prises en compte dans les données de la région du Liptako.

Commentaire :

Au cours du premier trimestre de l'année 2026, le nombre de naissances enregistrés dans les centres d'état civil dans les délais légaux de deux mois est de 132 498. Ce nombre est en hausse de 33,13 % par rapport au premier trimestre de l'année 2025.

Suivant les régions, seul le Liptako a connu une baisse de -28,12% du nombre de naissances enregistrés dans les centres d'état civil dans les délais légaux de deux mois comparativement à ses enregistrements à la même période de l'année 2025.

Graphique 3 : Répartition du nombre de naissances enregistrées dans les centres d'état civil dans les délais légaux de deux mois par région et par sexe



Suivant la répartition du nombre de naissances enregistrées dans les centres d'état civil dans les délais légaux de deux mois par région et par sexe, les naissances masculines sont les plus élevées dans toutes les régions et représentent 51,56 % de l'ensemble des naissances.

Tableau 7 : Nombre de décès enregistrés dans les centres d'état civil dans les délais légaux de deux mois par région

Régions	Décès féminin enregistré dans les délais légaux	Décès masculin enregistré dans les délais légaux	T1 2026	T1 2025	Variation T1 2026/T1 2025 (%)
Bankui*	14	116	130	131	-0,76
Djôrô	23	65	88	83	6,02
Goulmou*	7	77	84	140	-40,00
Guiriko	256	511	767	390	96,67
Kadiogo	346	552	898	523	71,70
Koulsé	14	60	74	101	-26,73
Liptako*	2	10	12	38	-68,42
Nakambé	35	129	164	192	-14,58
Nando	31	105	136	177	-23,16
Nazinon	21	41	62	55	12,73
Oubri	13	67	80	119	-32,77
Tannounyan	39	64	103	89	15,73
Yaadga	17	135	152	133	14,29
TOTAL	818	1 932	2 750	2 171	26,67

Source : Direction Générale de la Modernisation de l'Etat Civil (DGMEC)

* Les données de la région du Sourou sont prises en compte dans les données de la région des Bankui.

* Les données des régions de Sirba et de la Tapoa sont prises en compte dans les données de la région du Goulmou.

* Les données de la région du Soum sont prises en compte dans les données de la région du Liptako.

Commentaire :

Au cours du premier trimestre de l'année 2026, le nombre de décès enregistrés dans les délais légaux de deux mois est de 2 750. Comparativement au premier trimestre de l'année 2025, il est en hausse de 26,67.

Tableau 8 : Nombre de mariages monogamiques et polygamiques célébrés à l'état civil par région

Régions	Monogamie	Polygamie	T1 2026	T1 2025	Variation T1 2026/T1 2025 (%)
Bankui*	110	7	117	153	-23,53
Djôrô	111	12	123	142	-13,38
Goulmou*	68	1	69	82	-15,85
Guiriko	648	265	913	474	92,62
Kadiogo	894	122	1 016	985	3,15
Koulsé	117	16	133	126	5,56
Liptako*	3	3	6	4	50,00
Nakambé	99	86	185	347	-46,69
Nando	350	13	363	287	26,48
Nazinon	126	5	131	149	-12,08
Oubri	214	14	228	337	-32,34
Tannounyan	38	18	56	70	-20,00
Yaadga	37	5	42	277	-84,84
TOTAL	2 815	567	3 382	3 433	-1,49

Source : Direction Générale de la Modernisation de l'Etat Civil (DGMEC)

* Les données de la région du Sourou sont prises en compte dans les données de la région des Bankui.

* Les données des régions de Sirba et de la Tapoa sont prises en compte dans les données de la région du Goulmou.

* Les données de la région du Soum sont prises en compte dans les données de la région du Liptako.

Commentaire :

Au cours du premier trimestre de l'année 2026, les mariages célébrés à l'état civil se chiffrent à 3 382. Ce nombre connaît une baisse de 1,49 % par rapport au premier trimestre de l'année 2025.

IV. TRANSPORT ET MOBILITE

Tableau 9 : Evolution du nombre de véhicules automobiles, remorques et semi-remorques immatriculés par type

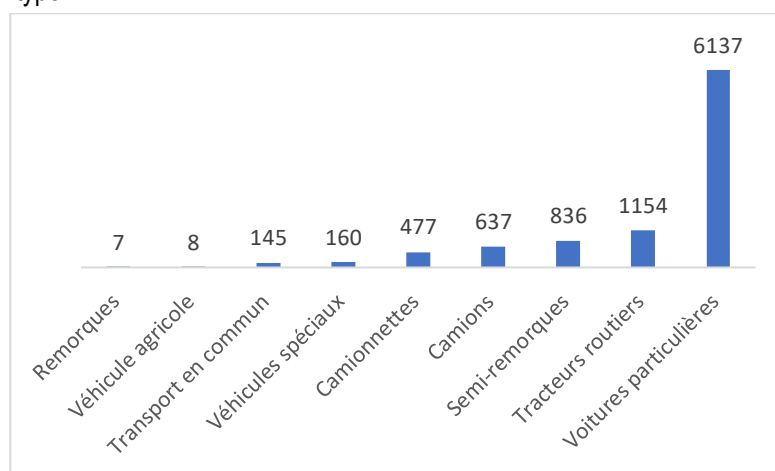
Type de véhicule	T1 2026	T1 2025	Variation T1 2026/T1 2025 (%)
Voitures particulières	6 137	6 153	-0,26
Camionnettes	477	692	-31,07
Camions	637	638	-0,16
Transport en commun	145	170	-14,71
Tracteurs routiers	1 154	766	50,65
Remorques	7	1	600,00
Semi-remorques	836	587	42,42
Véhicules spéciaux	160	150	6,67
Véhicules agricoles	8	5	60,00
Total véhicules automobiles	9 561	9 162	4,35

Source : Registre des immatriculations/Direction générale des transports terrestres et maritimes (DGTMM)

Commentaire :

Au cours du premier trimestre de l'année 2026, les immatriculations définitives des véhicules au nombre de 9 561 connaissent une hausse de 4,35 % par rapport au premier trimestre de l'année 2025.

Graphique 4 : Répartition du nombre de véhicules automobiles, remorques et semi-remorques immatriculés par type



Suivant la répartition du nombre de véhicules automobiles immatriculés par type, les voitures particulières s'illustrent avec le plus grand nombre (6 137).

Tableau 10 : Nombre d'engins à deux roues et trois roues immatriculés

Type de véhicule	T1 2026	T1 2025	Variation T1 2026/T1 2025 (%)
Deux roues	44 888	78 764	-43,01
Tricycle	4 693	7 857	-40,27

Source : Registre des immatriculations/Direction générale des transports terrestres et maritimes (DGTTM)

Commentaire :

Au premier trimestre de l'année 2026, le nombre d'engins à deux roues immatriculés est de 44 888. Comparativement au premier trimestre de l'année 2025, ce nombre est en baisse de 43,01 %.

Le nombre d'engins à trois roues est de 4 693 au cours du premier trimestre de l'année 2026. Ce nombre a baissé de 40,27 % comparativement au premier trimestre de l'année 2025.

Tableau 11 : Nombre de véhicules importés

Désignation	T1 2026	T4 2025	Variation T1 2026/T4 2025 (%)	T1 2025	Variation T1 2026/T1 2025 (%)
Véhicules importés	12 862	11 145	15,41	7 900	62,81

Source : Conseil Burkinabè des Chargeurs (CBC)

Commentaire :

Au premier trimestre de l'année 2026, le nombre de véhicules importés se chiffre 12 862. Ce nombre est en hausse de 15,41 % comparativement au quatrième trimestre de l'année 2025.

Comparativement au premier trimestre de l'année 2025, ce nombre est en hausse de 62,81 %.

Tableau 12 : Importations routières de marchandises par axe d'échange (en tonnes)

Axe d'échange	T1 2026	T1 2025	Variation T1 2026/T1 2025 (%)
Bénin	331 120	162 719	103,49
Côte d'Ivoire	467 381	402 593	16,09
Ghana	539 666	469 033	15,06
Guinée	115	230	-50,00
Mali	2 293	4 387	-47,73
Maroc	2 925	3 428	-14,67
Mauritanie	390	394	-1,02
Niger	63	505	-87,52
Nigeria	3 491	3 209	8,79
Sénégal	15 109	19 304	-21,73
Togo	931 404	872 808	6,71
Ensemble	2 293 957	1 938 611	18,33

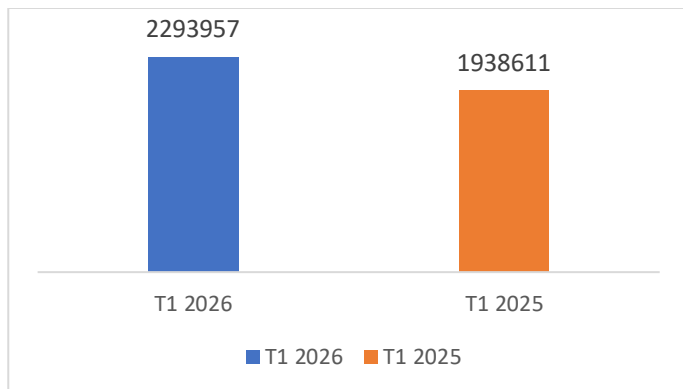
Source : Conseil Burkinabè des Chargeurs (CBC)

Commentaire :

Au cours du premier trimestre de l'année 2026, le tonnage des importations routières est de 2 293 957.

Selon les axes d'échanges, les importations routières en provenance du Togo sont dominantes avec 931 404 tonnes et représentent 40,60 % de l'ensemble des importations au cours du premier trimestre de l'année 2026.

Graphique 5 : Evolution des importations routières de marchandises par axe d'échange (en tonnes)



Le tonnage des importations routières est en hausse de 18,33 % comparativement au premier trimestre de l'année 2025.

Tableau 13 : Exportations routières de marchandises par axe d'échange (en tonnes)

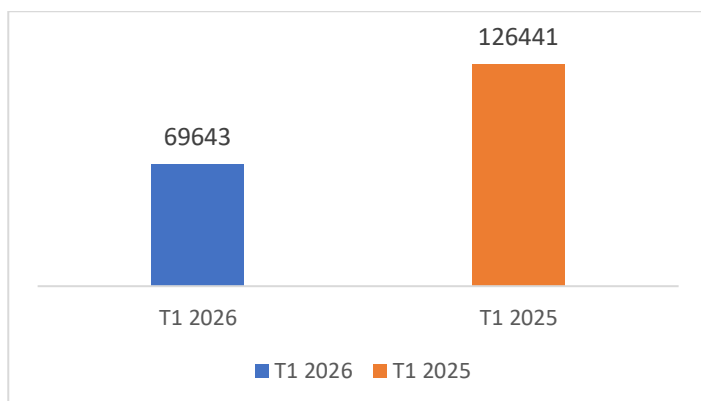
Axe d'échange	T1 2026	T1 2025	Variation T1 2026/T1 2025(%)
Bénin	0	17	-100,00
Côte d'Ivoire	7 308	25 054	-70,83
Ghana	17 563	15 840	10,88
Guinée	5	20	-75,00
Mali	10 516	28 689	-63,34
Niger	147	223	-34,08
Sénégal	0	157	-100,00
Sierra Leone	0	21	-100,00
Togo	34 103	56 419	-39,55
Ensemble	69 643	126 441	-44,92

Source : Conseil Burkinabè des Chargeurs (CBC)

Commentaire :

Au cours du premier trimestre de l'année 2026, le tonnage des exportations de marchandises est de 69 643. Selon les axes d'échanges, les exportations routières en provenance du Togo sont dominantes avec 34 103 tonnes et représentent 48,98 % de l'ensemble des exportations au cours du premier trimestre de l'année 2026.

Graphique 6 : Evolution des exportations routières de marchandises par axe d'échange (en tonnes)



Le tonnage des exportations routières de marchandises est en baisse de 44,92 % par rapport au premier trimestre de l'année 2025.

Tableau 14 : Importations ferroviaires de marchandises par gare abritant les services pour les formalités (en tonnes)

Gare	T1 2026	T1 2025	Variation T1 2026/T1 2025 (%)
Banfora	0	92	-100,00
Bobo-Dioulasso	29 198	34 614	-15,65
Koudougou	338	185	82,70
Ouagadougou	52 654	79 368	-33,66
Ensemble	82 189	114 259	-28,07

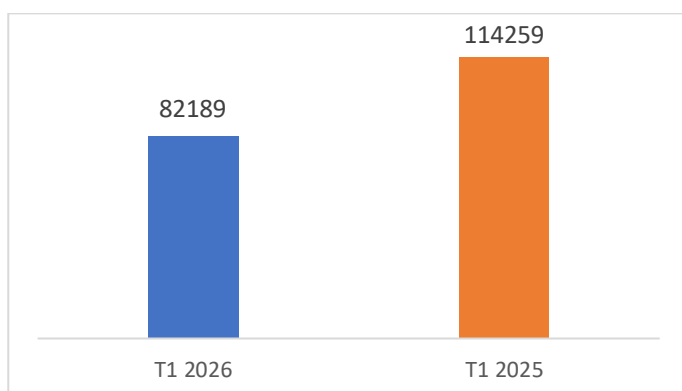
Source : Conseil Burkinabè des Chargeurs (CBC)

Commentaire :

Au premier trimestre de l'année 2026, les importations de marchandises par voie ferroviaire se chiffrent à 82 189 tonnes.

En matière d'importations ferroviaires par gare, celle de Ouagadougou enregistre la plus grande part des volumes importés, avec 52 654 tonnes, représentant 64,06 % du total. Elle est suivie de la gare de Bobo-Dioulasso, qui enregistre 29 198 tonnes, soit 35,52 % de l'ensemble des importations au cours du premier trimestre de l'année 2026.

Graphique 7 : Evolution des importations ferroviaires de marchandises par gare abritant les services pour les formalités (en tonnes)



Le tonnage des importations ferroviaires de marchandises connaît une baisse de 28,07 % par rapport au premier trimestre de l'année 2025.

Tableau 15 : Exportations ferroviaires de marchandises par gare abritant les services pour les formalités (en tonnes)

Gare	T1 2026	T1 2025	Variation T1 2026/T1 2025 (%)
Bobo-Dioulasso	2 519	1 491	68,95
Ouagadougou	2 860	3 323	-13,93
Ensemble	5 379	4 814	11,74

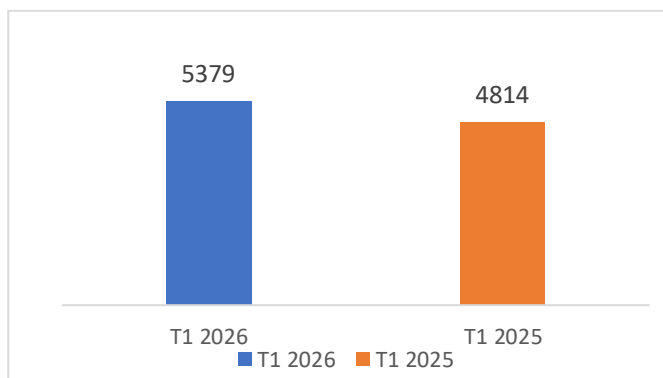
Source : Conseil Burkinabè des Chargeurs (CBC)

Commentaire :

Au cours du premier trimestre de l'année 2026, les exportations ferroviaires de marchandises se chiffrent à 5 379 tonnes.

En matière d'exportations ferroviaires de marchandises par gare, celle de Ouagadougou enregistre la plus grande part des volumes importés, avec 53,16 % de l'ensemble des exportations au cours du premier trimestre de l'année 2026.

Graphique 8 : Evolution des exportations ferroviaires de marchandises par gare abritant les services pour les formalités (en tonnes)



Le tonnage des exportations ferroviaires de marchandises a augmenté de 11,74 % par rapport au premier trimestre de l'année 2025.

Tableau 16 : Nombre de passagers au départ et à l'arrivée des aéroports de Ouagadougou et de Bobo Dioulasso

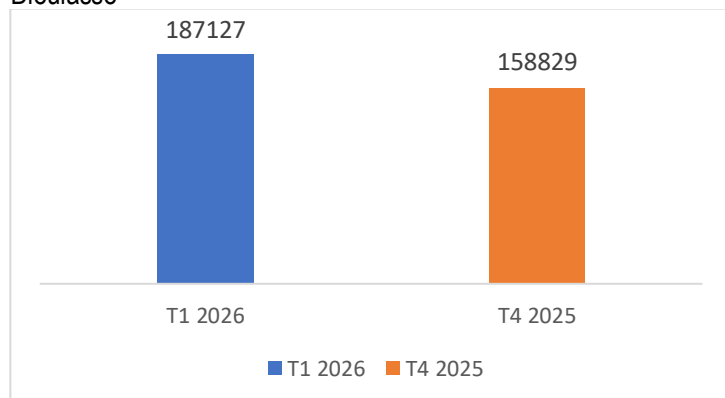
Villes	T4 2025	T1 2026	Variation T1/T4 (%)
Ouagadougou	181 130	153 958	17,65
Bobo-Dioulasso	5 997	4 871	23,12
TOTAL	187 127	158 829	17,82

Source : Agence nationale de l'aviation civile (ANAC)

Commentaire :

Au cours du quatrième trimestre de l'année 2025, le nombre de passagers des aéroports internationaux de Ouagadougou et de Bobo-Dioulasso ont augmenté respectivement de 17,65 % et 23,12 % par rapport au premier trimestre de l'année 2025.

Graphique 9 : Evolution nombre de passagers des aéroports internationaux de Ouagadougou et de Bobo-Dioulasso



Le nombre des passagers des aéroports internationaux de Ouagadougou et de Bobo-Dioulasso a augmenté de 17,82 % comparativement à la même période de l'année 2025.

Tableau 17 : Nombre de passagers transportés par tickets par la Société de transport en commun (SOTRACO)

Localité	T1 2026	T1 2025	Variation T1 2026/T1 2025 (%)
Ouagadougou	1 818 031	845 346	115,06
Bobo Dioulasso	725 391	343 103	111,42
Koudougou	212 872	95 837	122,12
Ouahigouya	100 476	60 598	65,81
Dédougou	5 741	5 611	2,32
Banfora	431	-	Na
Total	2 862 942	1 350 495	111,99

Source : Société de transport en commun (SOTRACO)

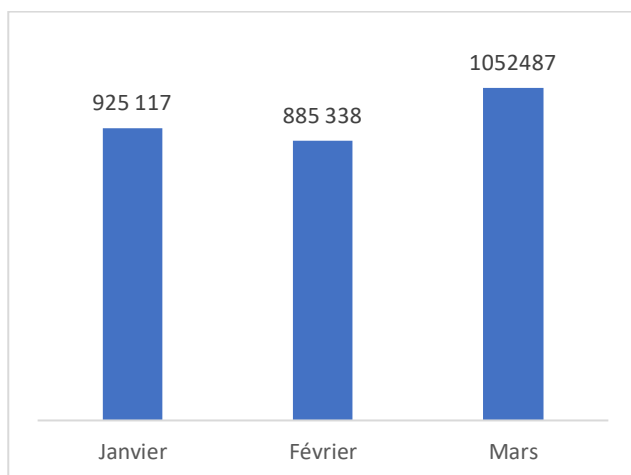
Commentaire :

Au premier trimestre de l'année 2026, le nombre de passagers transportés par tickets est de 2 862 942. Soit une hausse de 11,25 % par rapport au dernier trimestre de l'année 2025.

Selon la localité, les passagers transportés par tickets de la ville de Ouagadougou s'élèvent à 1 818 031 et représentent 63,50 % du total.

Comparativement au premier trimestre de l'année 2025, le nombre de passagers transportés par tickets est en hausse de 111,99%. Cette hausse s'explique par le lancement de nouvelles et la mise en exploitation de 03 nouvelles lignes intercommunales du réseau de Koudougou (TITA, DIDIR ET NABADGO).

Graphique 10 : Répartition du nombre de passagers transportés par tickets par mois



Au cours du premier trimestre de l'année 2026, le mois de mars totalise le plus grand nombre de passagers transportés par tickets.

Tableau 18 : Nombre de passagers abonnés transportés par la SOTRACO par type

Type d'abonnés	Localité	T1 2026	T1 2025	Variation T1 2026/T1 2025 (%)
Élèves, étudiants et personnes du troisième âge	Ouagadougou	3 066 531	2 217 299	38,30
	Bobo Dioulasso	1 772 398	1 307 176	35,59
	Koudougou	165 890	150 321	10,36
	Ouahigouya	72 285	3 246	2126,89
	Dédougou	29 460	13 138	124,24
	Banfora	19 007	-	Na
	Total	5 125 571	3 691 179	38,86
Autres usagers	Ouagadougou	161 397	94 748	70,34
	Bobo Dioulasso	93 284	61 652	51,31
	Koudougou	8 731	6 396	36,51
	Ouahigouya	3 804	471	707,64
	Dédougou	1 551	479	223,80
	Banfora	1 000	-	Na
	Total	269 767	163 746	64,75
Total général		5 395 338	1 236 837	39,96

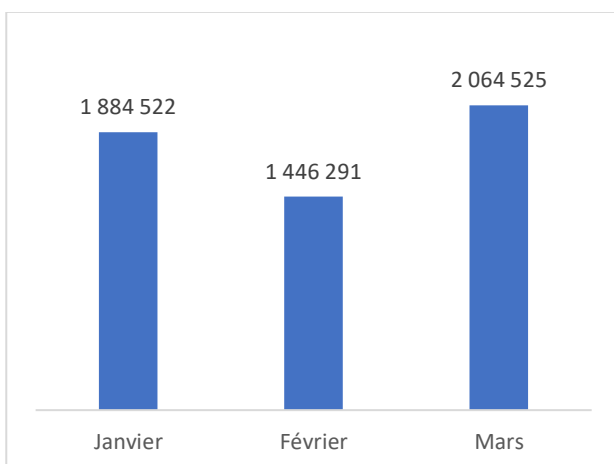
Source : Société de transport en commun (SOTRACO)

Commentaire :

Au cours du premier trimestre de l'année 2026, le nombre d'abonnés transportés est de 5 395 338. Ce chiffre a fortement augmenté de 39,96 % par rapport au premier trimestre de l'année 2025.

Selon le type d'abonnés, les élèves, étudiants et personnes du troisième âge représentent donc l'essentiel de la clientèle de la SOTRACO au cours du trimestre, soit 94,99 % de l'ensemble des abonnés transportés.

Graphique 11 : Répartition du nombre de passagers abonnés transportés par la SOTRACO par mois



Au cours du premier trimestre de l'année 2026, le mois de mars totalise le plus grand nombre de passagers transportés avec 38,26 % de l'ensemble.

Tableau 19 : Distance commerciale de la SOTRACO par localité (en km)

Localité	T1 2026	T1 2025	Variation T1 2026/T1 2025 (%)
Ouagadougou	1 345 850	605 981	122,09
Bobo Dioulasso	523 380	352 865	48,32
Koudougou	259 256	119 704	116,58
Ouahigouya	41 555	28 437	46,13
Dédougou	8 856	-----	Na
Banfora	2 356	-----	Na
Total	2 180 253	1 106 987	96,95

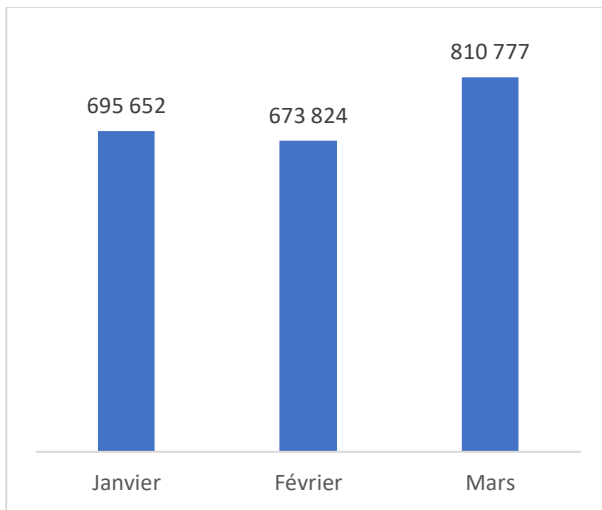
Source : Société de transport en commun (SOTRACO)

NB: les lignes spéciales étudiantes ne sont pas considérées dans la détermination de la distance commerciale.

Commentaire :

Au premier trimestre de l'année 2026, la distance commerciale parcourue par les bus est de 2 180 253 km. Elle a presque doublé (96,95 %) comparativement au premier trimestre de l'année 2025. Cette augmentation s'explique par la mise en exploitation de 155 nouveaux bus sur tout l'ensemble du réseau en mi-septembre. Ces nouveaux bus viennent en remplacement de l'ancien parc pour la grande majorité.

Graphique 12 Répartition de la distance commerciale de la SOTRACO par mois



Au cours du premier trimestre de l'année 2026, la SOTRACO a parcourue plus de distance dans le mois de mars.

Tableau 20 : Nombre de courses réalisées par localité par la SOTRACO

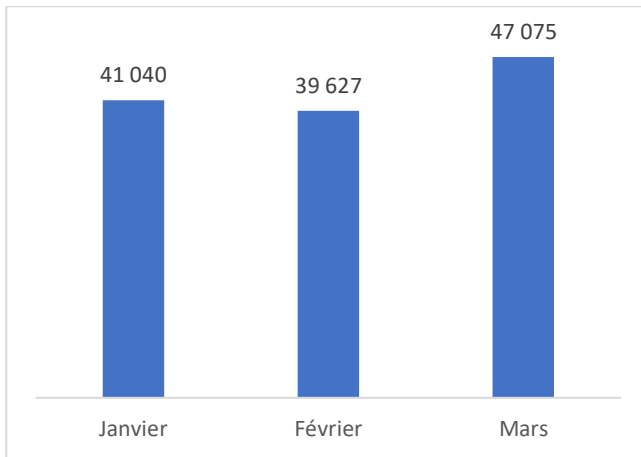
Localité	T1 2026	T1 2025	Variation T1 2026/T1 2025 (%)
Ouagadougou	66 846	34 503	93,74
Bobo Dioulasso	43 707	27 164	60,90
Koudougou	12 589	5 119	145,93
Ouahigouya	3 621	2 188	65,49
Dédougou	800	662	20,85
Banfora	200	-	Na
Total	127 742	69 636	83,44

Source : Société de transport en commun (SOTRACO)

Commentaire :

Au cours du premier trimestre de l'année 2026, la SOTRACO a effectué 127 742 courses. Ce chiffre a augmenté de 83,44 % par rapport au premier trimestre de l'année 2025.

Graphique 13 : Répartition du nombre de courses réalisées par localité par la SOTRACO par mois



Au cours du premier trimestre de l'année 2026, la SOTRACO a effectué plus de courses dans le mois de mars.

Tableau 21 : Nombre de places offertes par la SOTRACO (en milliers)

Localité	T1 2026	T1 2025	Variation T1 2026/T1 2025 (%)
Ouagadougou	4 679	3 450	35,62
Bobo Dioulasso	3 059	2 716	12,63
Koudougou	881	512	72,07
Ouahigouya	217	219	-0,91
Dédougou	48	66	-27,27
Banfora	12	-	Na
Total	8 897	6 964	27,76

Source : Société de transport en commun (SOTRACO)

Commentaire :

Au cours du premier trimestre de l'année 2026, le nombre de places offertes par la SOTRACO est de 8 897 000 places. Comparativement au premier trimestre de l'année 2025, ce nombre a augmenté de 27,76 %.

Les places offertes sont des prévisions faites sur le nombre probable de passagers à transporter.

V. METEOROLOGIE

Tableau 22 : Températures maximales et minimales moyennes trimestrielles, cumuls trimestriels de précipitations

Températures maximales moyennes trimestrielles			
Stations synoptiques	Moyenne trimestrielle T1-2026 (en °C)	Ecart T1-2026 par rapport à la normale trimestrielle (1991-2020) (en °C)	Ecart T1-2025 par rapport à la normale trimestrielle (1991-2020)
Bobo-Dioulasso	35.3	-0.1	0
Bogandé	36.9	+1.3	+1.7
Boromo	37.9	+1.0	+1.2
Dédougou	37.3	+0.5	+0.5
Fada N'Gourma	38.1	+1.3	+1.8
Gaoua	37.1	+0.6	+0.5
Ouagadougou	37.1	+1.0	+1.3
Ouahigouya	36.8	+1.2	+1.5
Pô	37.9	+1.3	+1.4
Températures minimales moyennes trimestrielles			
Stations synoptiques	Moyenne trimestrielle T1-2026 (en °C)	Ecart T1-2026 par rapport à la normale trimestrielle (1991-2020) (en °C)	Ecart T1-2025 par rapport à la normale trimestrielle (1991-2020)
Bobo-Dioulasso	22.1	+0.2	+0.3
Bogandé	22.4	+2.1	+2.2
Boromo	21.7	+1.3	+1.6
Dédougou	22.2	+1.2	+1.4
Fada N'Gourma	22.5	+1.2	+1.6
Gaoua	20.7	+0.6	+1.1
Ouagadougou	21.4	+0.9	+1.5
Ouahigouya	22.3	+1.5	+1.9
Pô	22.2	+0.4	+0.6
Précipitations cumuls trimestriels			
Stations synoptiques	Cumul trimestrielle T1-2026 (en mm)	Ecart T1-2026 par rapport à la normale trimestrielle (1991-2020) (en mm)	Ecart T1-2025 par rapport à la normale trimestrielle (1991-2020)
Bobo-Dioulasso	17.3	-2.1	-
Bogandé	0.2	-1.2	-
Boromo	50.3	+43.2	-
Dédougou	0.1	-6.5	-
Fada N'Gourma	0	-9.0	-
Gaoua	21.4	-19.3	-
Ouagadougou	6.6	+1.5	-
Ouahigouya	18.1	+16.6	-
Pô	0.4	-15.4	-

Source : Agence Nationale de la Météorologie du Burkina Faso (ANAM-BF)

Commentaire :

Les températures maximales moyennes trimestrielles ont varié entre 35,3°C à Bobo-Dioulasso et 38,1°C à Fada N'Gourma. A l'exception de Bobo-Dioulasso, les températures maximales dans les autres villes sont en hausse

par rapport à la normale. Les écarts les plus marqués ont été observés à Bogandé, à Fada N'Gourma et à Pô (1,3°C).

Comparativement au premier trimestre de l'année 2025, il a fait moins chaud dans l'ensemble des stations à l'exception de celle de Gaoua.

Les températures minimales sont en hausse par rapport à la normale dans l'ensemble des localités.

Comparativement au premier trimestre de l'année 2025, les températures minimales sont en baisse.

L'analyse des cumuls trimestriels de pluie dans les différentes stations révèle de faibles déficits dans la plupart des stations par rapport à la normale climatologique. Toutefois, un excédent pluviométrique marqué a été enregistré à Boromo, avec un écart de +43,2 mm.

VI. PREVENTION ROUTIERE

Tableau 23 : Nombre de contrôles techniques réalisés dans les stations par localité

Localité	T1 2026	T1 2025	Variation T1 2026/T1 2025 (%)
Ouagadougou	100 744	80 798	24,69
Bobo Dioulasso	26 899	22 215	21,08
Koudougou	7 331	4 749	54,37
Kaya	4 132	3 227	28,04
Ouahigouya	3 619	3 251	11,32
Tenkodogo	4 947	3 539	39,79
Fada	1 006	2 166	-53,55
Manga	2 357	0	Na
Dédougou	2 105	1 624	29,62
Gaoua	708	1 838	-61,48
Banfora	4 174	3 809	9,58
Total	158 022	127 217	24,21

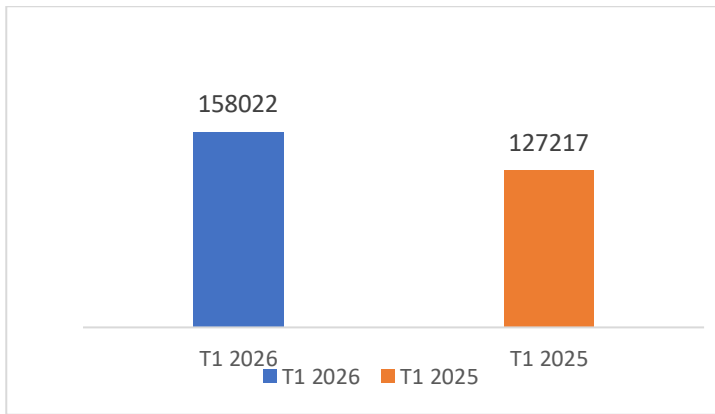
Source : Centre de contrôle des véhicules automobiles (CCVA)

Commentaire :

Au cours du premier trimestre de l'année 2026, le nombre de contrôles techniques se chiffre à 158 022.

Suivant les contrôles par station, une augmentation est perceptible dans l'ensemble des stations à l'exception de celles de Fada et de Gaoua qui enregistrent respectivement une baisse de 53,55 %, et de 61,48 %, par rapport au premier trimestre de l'année 2025.

Graphique 14 : Evolution du nombre de contrôles techniques réalisés dans les stations



Le nombre de contrôles techniques réalisés a augmenté de 8,89 % par rapport au quatrième trimestre de l'année 2025.

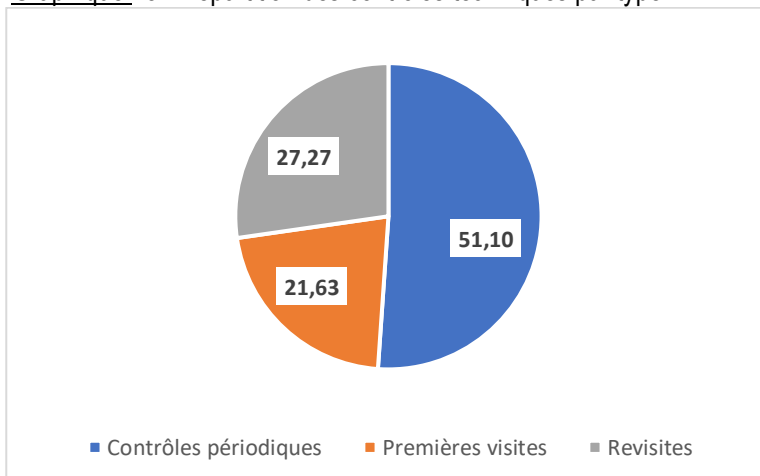
Comparativement au premier trimestre de l'année 2025, le nombre de contrôle techniques a haussé de 24,21 %.

Tableau 24 : Nombre de contrôles techniques réalisés par type de contrôle

Contrôle technique	T1 2026	T1 2025	Variation T1 2026/T1 2025 (%)
Contrôles périodiques	80 745	104 176	-22,49
Premières visites	34 182	1 131	2922,28
Revisites	43 095	21 910	96,69
TOTAL	158 022	127 217	24,21

Source : Centre de contrôle des véhicules automobiles (CCVA)

Graphique 15 : Répartition des contrôles techniques par type



Suivant le type de contrôle technique, les contrôles périodiques avec 51,10 % sont les plus élevés.

VII. PROTECTION CIVILE

Tableau 25 : Nombre d'interventions de la Brigade Nationale de Sapeurs-Pompiers (BNSP) par compagnie

Compagnies	T1 2026	Victimes	DCD	T1 2025	Victimes	DCD	Variation des interventions T1 2026/T1 2025
1ère Compagnie (Ouaga 1 Baskuy)	450	423	11	518	468	10	-13,13
2ème Compagnie (Bobo)	1 082	1 189	41	1 062	1 232	47	1,88
3ème Compagnie (Koudougou)	334	374	11	386	457	17	-13,47
4ème Compagnie (Ouahigouya)	378	447	13	348	397	8	8,62
5ème Compagnie (Banfora)	321	342	17	272	353	19	18,01
6ème Compagnie (Boromo)	117	115	12	104	162	20	12,50
7ème Compagnie (Kaya)	192	241	4	187	283	6	2,67
8ème compagnie (Ouaga 2 Boulmiougou)	484	476	15	576	533	15	-15,97
9ème Compagnie (Koupéla)	185	197	7	137	132	9	35,04
10ème compagnie (Ouaga 3 Bogodogo)	570	507	16	863	755	15	-33,95
11ème compagnie (Ouaga 4 Signonghin)	507	477	17	356	344	5	42,42
12ème compagnie (Dori)	66	64	3	52	63	1	26,92
13ème compagnie (Ziniaré)	131	156	8	124	154	4	5,65
14ème compagnie (Fada)	179	185	6	192	232	0	-6,77
15ème compagnie (Gaoua)	216	264	6	201	246	1	7,46
16ème compagnie (Dédougou)	128	153	7	142	154	5	-9,86
17ème Compagnie (Saaba)	209	188	11	-	-	-	Na
19ème Compagnie (Ouaga 2000)	316	266	17	-	-	-	Na
Total général	5 865	6 064	222	5 520	5 965	182	6,25

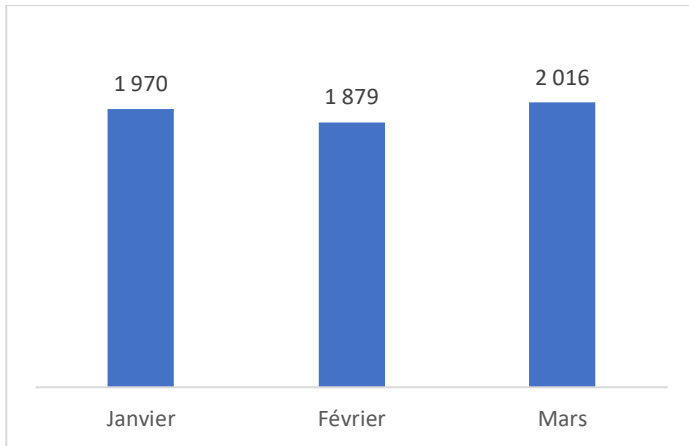
Source : Rapport de la Brigade Nationale de Sapeurs-Pompiers (BNSP)

Commentaire :

Au cours du premier trimestre de l'année 2026, la BNSP a effectué 5 865 interventions et dénombré 6 064 victimes dont 222 décès. Les interventions sont en augmentation de 6,25 % par rapport à celles du premier trimestre de l'année 2025.

En ce qui concerne les victimes, leur nombre est en hausse de 1,66%. Le nombre des personnes décédées a augmenté de 21,98 % par rapport au premier trimestre de l'année 2025.

Graphique 16 : Répartition du nombre d'interventions de la Brigade Nationale de Sapeurs-Pompiers (BNSP) par mois



Au cours du premier trimestre de l'année 2026, la BNSP a effectué plus d'interventions dans le mois de mars.

Tableau 26 : Nombre d'interventions de la Brigade Nationale de Sapeurs-Pompiers (BNSP) par nature

Nature	T1 2026	Victimes	DCD	T1 2025	Variation du nombre d'interventions T1 2026/T1 2025 (%)
Accidents de la circulation	3 929	5 168	115	3 656	7,47
Secours à victimes*	917	875	94	1 002	-8,48
Incendies	513	9	10	378	35,71
Fausses alertes	19	0	0	13	46,15
Faits d'animaux	16	0	0	33	-51,52
Assistance à personne	6	8	0	4	50,00
Eau-Gaz-électricité (Inondations, Court-circuit, foudre)	1	0	0	18	-94,44
Protection des biens	0	0	0	1	-100,00
Lutte contre la pollution	1	0	0	2	-50,00
Reconnaissances – Recherches**	0	0	0	4	-100,00
Alertes Motivées	463	4	3	409	13,20
Total	5 865	6 064	222	5 520	6,25

Source : Rapport de la Brigade Nationale de Sapeurs-Pompiers (BNSP)

* (malaises, éboulements, pendaisons, noyade, bébé abandonné, parturiente, morsure insecte ou animal, évacuation femme en couche etc.)

** (noyade, recherche objet de valeur, fumée suspecte, personne tombée dans puits).

Commentaire :

Au cours du premier trimestre de l'année 2026, les accidents de la circulation routières (ACR) viennent en tête des interventions de la BNSP avec 3 929 sorties soit 67 % suivis de secours à victimes avec 15,63 %.

Comparativement au quatrième trimestre de l'année 2025, les cas d'incendie et d'alertes motivées ont augmenté respectivement de 20,71 % et de 9,46 %.

Comparativement au premier trimestre de l'année 2025, les cas d'assistance à personne, les fausses alertes, les incendies, les alertes motivées et les accidents de la circulation connaissent des hausses.

Tableau 27 : Actions préventives contre les risques d'incendies, de panique et d'accidents

Nature	T1 2026	T1 2025	Variation T1 2026/T1 2025 (%)
Dossiers de construction étudiés	292	277	5,42
Nombre de visites de sécurité	22	17	29,41
Total	314	294	6,80

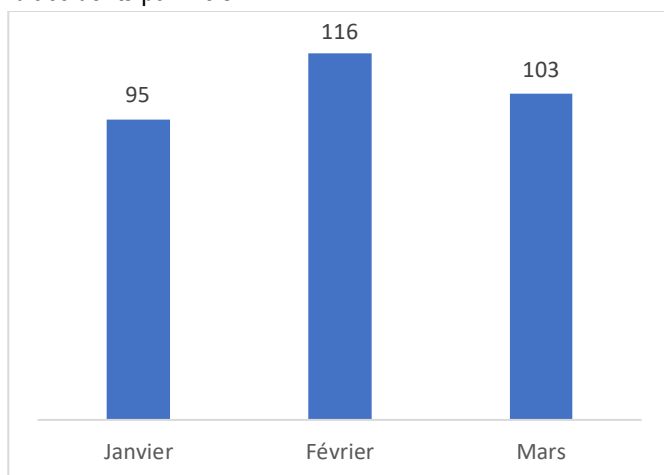
Source : Rapport de la Brigade Nationale de Sapeurs-Pompiers (BNSP)

Commentaire :

Au premier trimestre de l'année 2026, les actions de prévention se chiffrent à 314. Soit une baisse de 20,51 % par rapport au quatrième trimestre de l'année 2025.

Comparativement au premier trimestre de l'année 2025, le nombre d'actions de prévention est en hausse de 6,80 %.

Graphique 17 : Répartition du nombre d'actions préventives contre les risques d'incendies, de panique et d'accidents par mois



Au cours du premier trimestre de l'année 2026, la BNSP a mené le plus grand nombre d'actions de prévention contre les risques d'incendies, de panique et d'accidents dans le mois de février.

Tableau 28 : Nombre de personnes formées en sécurité incendie et en secourisme

Nature	T1 2026	T1 2025	Variation T1 2026/T1 2025 (%)
Nombre de personnes formées en sécurité incendie	1 996	1 097	81,95
Nombre de personnes formées en secourisme	1 366	125	992,80
Total	3 362	1 222	175,12

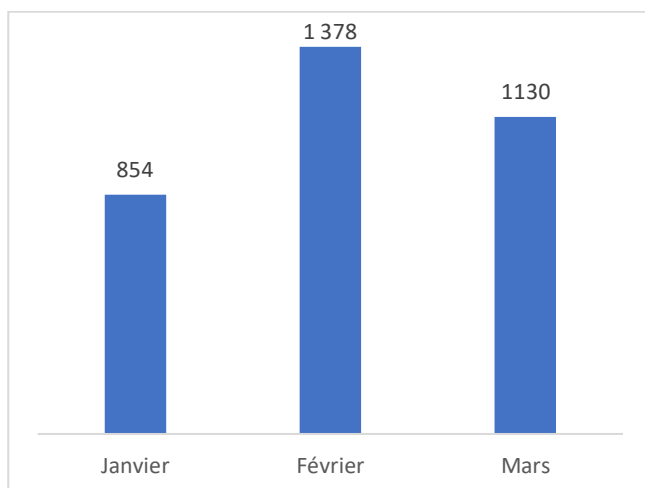
Source : Rapport de la Brigade Nationale de Sapeurs-Pompiers (BNSP)

Commentaire :

Au cours du premier trimestre de l'année 2026, la BNSP a formé 3 362 personnes dont 1 996 en sécurité incendie et 1 366 en secourisme. Ce nombre a considérablement haussé de 209,58 % par rapport au quatrième trimestre de l'année 2025.

Comparativement au premier trimestre de l'année 2025, le nombre de personnes formées par la BNSP est en hausse de 175,12 %.

Graphique 18 : Répartition du nombre de personnes formées en sécurité incendie et en secourisme par mois



Au cours du premier trimestre de l'année 2026, la BNSP a formé le plus grand nombre de personnes en sécurité et en secourisme dans le mois de février.

Glossaire

Au sens du présent bulletin statistique, les terminologies suivantes sont définies ainsi qu'il suit :

Actes d'approbation : accords donnés par écrit par l'autorité de tutelle (Gouverneur ou le Haut-Commissaire) et revêtus de son cachet permettant aux actes pris par les collectivités territoriales de produire leurs effets.
Alertes motivées : appel de secours justifié pour lequel les secours se sont rendus, posés ou non des gestes, mais où l'évacuation proprement dite n'a pas eu lieu. Situations typiques : <ul style="list-style-type: none">- victime partie ou été évacuée avant l'arrivée des secours ;- refus de soins /transport vers un établissement hospitalier ;- feu éteint avant l'arrivée des secours.
Assistance à personne : interventions réalisées par la BNSP pour porter secours à des personnes en difficulté ne nécessitant pas d'évacuation.
Association reconnue d'utilité publique : toute association ou union d'associations reconnue comme telle dont les activités poursuivent un but d'intérêt général, notamment dans les domaines du développement économique, social et culturel du pays ou d'une région déterminée.
Association : tout groupe de personnes physiques ou morales nationales ou étrangères, à vocation permanente, à but non lucratif et ayant pour objet la réalisation d'objectifs communs, notamment dans les domaines culturel, sportif, social, spirituel, religieux, scientifique, professionnel ou socio-économique.
Associations étrangères : association étrangère : toute association dont le siège est situé à l'extérieur du Burkina Faso.
Chargeur : Personne physique ou morale confiant une marchandise à acheminer à un transporteur pour compte d'autrui. Les chargeurs sont les détenteurs et expéditeurs du fret.
Collectivité territoriale : subdivision du territoire dotée de la personnalité juridique et de l'autonomie financière. Elle constitue une entité d'organisation et de coordination du développement. Les collectivités territoriales sont la région et la commune.
Conflit : rupture d'une situation harmonieuse et paisible entre deux ou plusieurs individus ou deux ou plusieurs groupes sociaux.
Conflit agriculteurs/éleveurs : conflit qui oppose un ou plusieurs agriculteurs à un ou plusieurs éleveurs dont l'objet porte sur l'exploitation des ressources naturelles en lien avec l'agriculture et l'élevage.
Conflit foncier : conflit qui oppose deux ou plusieurs personnes physiques ou morales sur la reconnaissance ou la jouissance d'un droit lié à la terre.
Conflit lié à la chefferie traditionnelle et coutumière : conflit lié à la dévolution successorale d'un chef et opposant généralement deux ou plusieurs personnes ou, deux ou plusieurs communautés.
Conflit lié à la gouvernance politique et administrative : conflit qui, soit, oppose deux ou plusieurs personnes ou, deux ou plusieurs groupes de personnes en raison de leur appartenance ou leurs intérêts politiques, soit oppose une ou plusieurs personnes à l'administration.
Conflit minier : conflit qui oppose soit les exploitants miniers notamment les sociétés minières aux populations, soit les orpailleurs aux propriétaires terriens, soit les orpailleurs entre eux, soit les orpailleurs aux exploitants industriels dont l'objet porte sur l'exploitation minière.
Conflit religieux : conflit qui oppose deux ou plusieurs personnes ou groupes de personnes appartenant à la même communauté religieuse ou plusieurs communautés différentes et dont l'objet porte sur la religion.
Conflits liés à l'exploitation des ressources naturelles : différend opposant deux ou plusieurs groupes d'usagers autour de l'exploitation des ressources agricoles, pastorales, hydrauliques, forestières, fauniques, halieutiques, à l'exception de ceux ayant fait l'objet de textes spécifiques.
Contrôle périodique : c'est une visite technique de sécurité sans démontage de tout véhicule immatriculé au Burkina Faso. La visite s'effectue sur présentation de la carte grise et donne droit à un certificat de visite technique périodique dont la validité est fixée par arrêté interministériel.
Eau-Gaz-électricité : interventions réalisées par la BNSP faisant référence à des situations où ces trois éléments présentent un risque pour la sécurité des personnes, des biens ou de l'environnements .
Faits d'animaux : interventions réalisées par la BNSP en lien avec les animaux suite à des attaques ou des nuisances causées sur l'homme (reconnaissance/ destruction d'essaim d'abeilles, de guêpes ou de nuisibles, sauvetage, capture, dégagement d'animal en difficulté).
Fausses alertes : Situation où une personne signale un sinistre inexistant ou exagère l'urgence d'une situation entraînant ainsi une intervention des secours qui s'avère inutile.

Fondations : toute organisation non politique créée par une ou plusieurs personnes physiques ou morales, appelées « fondateurs », qui décident de l'affectation irrévocable de biens, de droits ou de ressources à la réalisation d'une œuvre d'intérêt général à but non lucratif et non politique.

La décentralisation est un processus de transfert de compétences au profit d'entités territoriales jouissant de la personnalité morale ainsi que de l'autonomie financière et de gestion, à travers la responsabilisation des représentants élus au niveau local. Elle vise la promotion de la démocratie, l'impulsion du développement axé sur les dynamiques locales et la fourniture de services publics de qualité accessibles à tous.

Lutte contre la pollution : interventions réalisées par la BNSP dont l'objectif est de limiter ou éliminer les impacts négatifs d'une pollution sur l'environnement, la santé publique, et les biens.

Visite de sécurité incendie d'un établissement est un examen qui consiste :

À vérifier les renseignements collectés ;

À relever les infractions aux règlements applicables en matière de sécurité ;

À constater les anomalies dangereuses et les installations ou fabrications, entravant la sécurité ;

À déceler tout ce qui peut être à l'origine d'un feu, d'une explosion, ainsi que leur propagation ;

À voir tout ce qui peut être fait ou complété pour s'opposer à de tels sinistres.

ONG : toute association étrangère autorisée, intervenant notamment dans le domaine du développement économique, social et culturel du Burkina Faso, ayant obtenu un agrément du ministère en charge de l'économie et des finances après signature d'une convention d'établissement avec l'Etat ; toute association de droit burkinabè, intervenant notamment dans le domaine du développement économique, social et culturel du Burkina Faso, et ayant obtenu un agrément du ministère en charge de l'économie et des finances après la signature d'un accord-cadre.

Première visite : c'est une visite technique de sécurité sans démontage qui atteste de l'aptitude du véhicule à circuler sur les voies ouvertes à la circulation publique ; cette visite s'effectue sur présentation du Certificat de Mise à la Consommation (CMC) délivré par la Douane et donne droit à la délivrance d'un certificat de première visite avec une validité d'un (1) mois fixée par arrêté interministériel.

L'immatriculation du véhicule (neuf ou d'occasion) par la Direction Générale des Transports Terrestres et Maritimes (DGTMM) est subordonnée par la présentation du CMC et du certificat de première visite en cours de validité.

Protection des biens : interventions réalisées par la BNSP destinées à limiter le plus possible les dégâts occasionnés par l'eau, le feu, la chaleur ou la fumée etc...

Région : échelon supérieur de coordination, d'animation et de supervision de la mise en œuvre des politiques publiques. Le ressort territorial de la région couvre une ou plusieurs Provinces.

Rencontres de coordination : rencontres organisées par les responsables de structures auxquelles prennent part les services techniques et les collaborateurs en vue de favoriser le bon fonctionnement des services.

Revisite : c'est lorsqu'un véhicule est déclaré inapte à la circulation après le contrôle technique, il est soumis à une revisite après réparation dans un délai n'excédant pas trente (30) jours. Après ce délai la visite technique sera intégralement reprise et au prix coûtant.

Secours à victime : interventions réalisées par les personnels d'un engin de la BNSP pour porter assistance à une personne en danger autre que les accidentés.

Syndicats : toute organisation ou groupe d'organisations de travailleurs ou d'employeurs, ayant pour but de promouvoir et de défendre les intérêts moraux, matériels et professionnels des travailleurs ou des employeurs.

Normale climatologique : est une valeur moyenne calculée sur une longue période, généralement 30 ans, qui sert de référence pour décrire les conditions climatiques d'un lieu. La normale climatologique en vigueur actuellement est celle de la période 1991-2020.

ÉQUIPE D'ELABORATION DU BULLETIN STATISTIQUE TRIMESTRIEL T1 2026

➤ **Superviseur**

Toussaint G. DIPAMA, Directeur général des études et des statistiques sectorielles ;

Tél : 67 69 45 29 / E-mail : toussaint.dipama@matm.gov.bf.

➤ **Equipe de rédaction**

N°	Nom et Prénom (s)	Structure	Téléphone	E-mail
1	DOUBARE Abdoulaye	DGESS/ MATM	76 42 41 53	doubareabdoulaye@yahoo.fr
2	MALO D. Virginie	DGESS/ MATM	70 09 52 19	virginiediamalo@gmail.com
3	DAYAMBA Djadama Jules	DGESS/ MATM	71 78 88 44	julesdayamba4@gmail.com
4	NANEMA Rita	DGESS/ MATM	67 13 13 55	nanemarita@yahoo.fr
5	SAWADOGO Aïssata	DGESS/ MATM	71 22 81 21	aissataswdg18@gmail.com
6	BELEMKOABGA Olivier	DGESS/ MATM	71 04 28 50	belemk0000@gmail.com
7	OUEDRAOGO/KIENDREBEOGO Carine	DGESS/ MATM	52 19 23 05	carinekiendrebeogo86@gmail.com

Avec la contribution de

- ✓ ADCT ;
- ✓ ANAC ;
- ✓ ANAM ;
- ✓ BNSP ;
- ✓ CBC ;
- ✓ CCVA ;
- ✓ DGAT ;
- ✓ DGMEC ;
- ✓ DGTMM ;
- ✓ SOTRACO.